

## LE SÉNAT

Le jeudi 17 décembre 1987

La séance est ouverte à 10 h 30, le Président *pro tempore* étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

### LES TRAVAUX DU SÉNAT

A la présentation des rapports de comités:

**L'honorable Joan Neiman:** Honorables sénateurs, j'ai trois rapports à présenter au Sénat aujourd'hui, mais le premier n'est pas tout à fait prêt. Je demande la permission de déposer les deux autres et de revenir au premier plus tard, à la présentation des rapports de comités.

**Son Honneur le Président *pro tempore*:** Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

**Des voix:** D'accord.

### LA LOI SUR LES JUGES

PROJET DE LOI MODIFICATIF—RAPPORT DU COMITÉ

**L'honorable Joan Neiman,** présidente du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, présente le rapport suivant:

Le jeudi 17 décembre 1987

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a l'honneur de présenter son

#### DIX-HUITIÈME RAPPORT

Votre Comité auquel a été déféré le Projet de loi C-88, Loi modifiant la Loi sur les juges, a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 15 décembre 1987, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

*La présidente*  
JOAN B. NEIMAN  
3<sup>e</sup> LECTURE

**Son Honneur le Président *pro tempore*:** Honorables sénateurs, quand ce projet de loi sera-t-il lu pour la troisième fois?

**L'honorable Michel Cogger,** avec la permission du Sénat et nonobstant l'alinéa 45(1)*b*) du Règlement, propose que le projet de loi soit maintenant lu pour la 3<sup>e</sup> fois.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la 3<sup>e</sup> fois, est adopté.)

### LA LOI SUR LES LOIS RÉVISÉES DU CANADA (1985)

RAPPORT DU COMITÉ

**L'honorable Joan Neiman,** présidente du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, présente le rapport suivant:

Le jeudi 17 décembre 1987

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a l'honneur de présenter son

#### DIX-SEPTIÈME RAPPORT

Votre Comité auquel a été déféré le Projet de loi C-94, Loi visant à donner effet aux Lois révisées du Canada (1985), a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 10 décembre 1987, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

*La présidente*  
JOAN B. NEIMAN  
3<sup>e</sup> LECTURE

**Son Honneur le Président *pro tempore*:** Honorables sénateurs, quand ce projet de loi sera-t-il lu pour la troisième fois?

**L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement),** avec la permission du Sénat et nonobstant l'alinéa 45(1)*b*) du Règlement, propose que le projet de loi soit maintenant lu pour la 3<sup>e</sup> fois.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la 3<sup>e</sup> fois, est adopté.)

[Français]

### LES LANGUES OFFICIELLES

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ MIXTE

**L'honorable Joseph-Philippe Guay,** vice coprésident du comité mixte permanent des langues officielles, présente le rapport suivant:

Le jeudi 17 décembre 1987

#### CINQUIÈME RAPPORT

Conformément à ses ordres de renvoi du Sénat en date du 15 avril 1986 et à son ordre de renvoi de la Chambre des communes en date du 15 avril 1986, votre Comité s'est inquiété du non-respect de l'esprit des dispositions linguistiques de la *Charte canadienne des droits et libertés* ainsi que la *Loi sur les langues officielles* concernant l'absence de télédiffusion en français sur tout le territoire canadien d'un événement aussi important que les Jeux olympiques d'hiver de Calgary. Suite à l'intervention du